AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIEGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément n° 2 au bulletin n° 42 — 1964-6

- AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - L'ensemble des conditions actuelles (pluies importantes, croissance rapide de la végétation et abondance des projections) nécessite un renouvellement urgent du traitement conseillé dans le bulletin du 19 Mars.

TAVELURE DU POMMIER - Jusqu'à ce jour, les projections des germes hivernants ont été très faibles mais tout laisse penser que leur importance va s'accroître très sensiblement dans les jours à venir. Par ailleurs, la réceptivité des pommiers devenant générale, il est recommandé d'appliquer dès à présent un traitement soigné.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER - Les insectes circulent depuis quelques jours et les variétés actuellement en cours de floraison (variétés Japonaises notamment) dans les lieux où ce parasite est régulièrement constaté, ont déjà reçu des pontes.

Sur ces variétés, lorsque les 3/4 des pétales sont tombés, appliquer l'un des insecticides suivants :

H.C.H. à 100 gr de matière active à l'hectolitre,
Lindane à 12 gr " "
Parathion éthyle à 20 gr " "
Parathion méthyle à 30 gr " "

- INFORMATIONS -

CECIDOMYIE DES POIRETTES - Dans les vergers attaqués en 1963, effectuer un traitement placé au stade E à E^2 (pétales visibles dans le bouton) en utilisant un produit à base de D.D.T., Parathion ou Lindane.

MONILIA DES ARBRES A FRUITS A NOYAU - En raison du temps doux et humide, il y a lieu de craindre des attaques au niveau des fleurs et des bourgeons. En conséquence, il serait indiqué d'appliquer un fongicide, même en cours de floraison.

OIDIUM DU POMMIER - Surveiller les plantations et supprimer dès leur apparition les organes oïdiés. Cette mesure est très efficace quand il est possible de la réaliser. A défaut et complémentairement, appliquer, en mouillant abondamment les arbres, l'un des produits recommandés dans l'Edition Spéciale de 1964.

CULTURES LEGUMIERES

MALADIES DU FEUILLAGE DU FRAISIER - Seulement sur les variétés très sensibles, renouveler le traitement déjà conseillé.

DESINFECTION DES GRAINES DE MELON - Avant le semis, désinfecter les graines avec l'un des produits suivants : Organo-mercuriques, T.M.T.D., Oxyquinoléate de cuivre en respectant les modes d'emploi prescrits pour ne pas risquer une diminution de la faculté germinative.

/GRANDES CULTURES/

MELIGETHES SUR COLZA - Les premières apparitions de Méligèthes sont signalées dans les champs de colza (notamment dans le Lauragais).

Il est recommandé de surveiller les cultures. Rappelons que les traitements contre le Méligèthe doivent être faits très tôt, sinon ils sont inutiles.

Le Méligèthe ne fait, en effet, de dégâts sur le colza que lorsque le bouton floral est très petit (stade bouton floral groupé).

A ce stade l'insecte, qui est un mangeur de pollen, perce les sépales et les pétales pour atteindre le pollen, mais comme ses mandibules sont assez développées, il détruit en même temps tous les organes fructifères. Lorsque les fleurs sont ouvertes, il mange le pollen mais ne détériore pas les organes fructifères. Il n'y a plus de dégâts.

Donc dès que le colza arrive au stade bouton floral groupé et dès qu'on rencontre dans les cultures un certain nombre de Méligèthes (de l'ordre de 6 à 8 par plante) le traitement est nécessaire.

Il est inutile de traiter à partir du moment où le colza commence à fleurir.

Les produits à employer sont indiqués dans l'Edition spéciale de 1964.

PROTECTION DES ABEILLES - L'emploi des insecticides organiques de synthèse et des composés arsenicaux est interdit lors de la pleine floraison des cultures.

En outre, si des plantes en fleurs susceptibles d'être visitées par les abeilles se trouvent dans les cultures à traiter, prendre la précaution de les faucher avant l'application ou choisir un insecticide reconnu comme non dangereux pour les abeilles.

Liste des matières actives reconnues non dangereuses pour les abeilles :

- Roténone - Pyréthrines - Diéthion - Toxaphène - Polychlorocamphanes -
- Dichlorophényltrichloréthanol - Thioquinox - Endosulfan.

TOULOUSE, le 25 MARS 1964

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX